

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



**RAPPORT DE GESTION DE L'APAHF
ANNEE 2017**



SOMMAIRE

Page de garde	1
Sommaire	2
Rapport Moral	3
Rapport d'activité	6
Rapport financier	15
Projet associatif 2018	19

RAPPORT MORAL

Par-delà la préservation des valeurs et des atouts fondamentaux de l'association, tant sur les plans financier, organisationnel que stratégique, 2017 marquera à n'en pas douter l'histoire récente de notre belle association.

2017, année européenne. Cette année a en effet été l'occasion de commémorer à la fois les 60 ans de la signature du Traité de Rome, fondateur de l'Union Européenne (1957) et les 30 ans du programme européen d'échanges étudiants ERASMUS (1987). L'APAHF, toute jeune trentenaire elle aussi, depuis toujours viscéralement tournée vers l'extérieur et reconnue acteur de l'année européenne des personnes handicapées en 2003, se devait d'axer la thématique de sa Journée d'étude sur l'Europe. Nous l'avons d'ailleurs bien constaté à l'issue des débats, l'Union européenne a beaucoup et de plus en plus d'implications dans les orientations nationales de la politique publique du handicap.

L'occasion pour notre association de s'interroger sur un certain manque de cohérence de la position européenne de la France dans le domaine du handicap. Ainsi, le remplacement de la traditionnelle carte d'invalidité par la carte mobilité inclusion est-elle un signe fort de la France à l'endroit des personnes en situation de handicap. Dès lors, pourquoi notre pays est-il parmi les rares États-membres à ne pas avoir pris part au groupe de travail relatif à l'instauration d'une carte européenne bénéficiant à l'ensemble des citoyens européens en situation de handicap ?

À noter enfin, l'APAHF une nouvelle fois conviée à participer au Forum Européen des Personnes Handicapées à Bruxelles a cette année eu le privilège d'être associée à la quatrième session du Parlement européen des Personnes Handicapées, au sein de la délégation française.

2017, année électorale. L'APAHF s'est à nouveau mobilisée pour vivre intensément cette année d'élections, en portant haut et fort les préoccupations des personnes en situation de handicap et des parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap, notamment auprès des candidats à la magistrature suprême.

Elu Président de la République le 7 mai 2017, Emmanuel MACRON a fait du handicap l'une des priorités de son quinquennat. Il entend ainsi améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, améliorer également leur accession au marché du travail et contribuer par son action à leur maintien dans l'emploi, faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap, soutenir les aidants, garantir un meilleur accès aux soins et faire évoluer le regard de la Société sur le handicap.

La nomination d'un Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées, directement placé auprès du Premier Ministre était a priori une excellente nouvelle pour une véritable politique interministérielle du handicap. Pourtant, en 2017, les motifs de préoccupation envers les personnes en situation de handicap et les parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap n'ont pas manqué. Le présent rapport moral focalisera cette année encore son attention sur deux d'entre eux.

L'augmentation de 100 € de l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH) est en soi une mesure encourageante correspondant aux engagements de campagne du candidat MACRON. Cependant, pourquoi une telle hausse devrait-elle être effective dans deux ans et pas en une seule fois au 1^{er} janvier 2018 ? Même à un peu plus de 900 € par mois, les bénéficiaires de l'AAH demeurent en dessous du seuil de pauvreté... .

Un autre sujet d'inquiétude concerne la remise en cause progressive d'un objectif à atteindre auquel une association comme la nôtre est très attachée et qui constitue l'un des fondements d'une Société réellement inclusive : **l'accessibilité universelle**¹. Cette remise en question s'observe notamment dans le domaine du logement neuf ou à construire. Ainsi, un habitat accessible² devient désormais adaptable, voire évolutif. Dans cet esprit, ce logement doit offrir des caractéristiques de construction minimales permettant l'accès à un ensemble de pièces qualifié « d'unité de vie » mais n'ouvrant pas accès à **toutes les pièces** du dit logement !

Si la vigilance de notre association demeure donc toujours autant de mise, des raisons de se réjouir et de rester optimiste ont également jalonné l'année écoulée. Parmi lesquelles...

2017, année du 30ème anniversaire de l'APAHF. Les 25 ans en 2012, sont indéniablement restés gravés dans les mémoires comme une vraie réussite. Cinq ans plus tard, il fallait donc se montrer à la hauteur des attentes de nos adhérents, partenaires et prédécesseurs pour dignement fêter cette troisième décennie d'action et de solidarité envers les personnes en situation de handicap et les parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap.

¹ Accessibilité tant pour les personnes en situation de handicap moteur, physique ou sensoriel que mental. Accessibilité également pour les femmes enceintes et les parents avec poussettes. Accessibilité encore pour les personnes âgées en situation de restriction d'autonomie.

² C'est-à-dire un logement dans lequel une personne à mobilité réduite peut pénétrer de manière autonome, et sans rencontrer d'obstacles, depuis la voirie.

L'exercice n'était en soi pas si aisé. Il convenait en effet de marquer à nouveau durablement les esprits dans un contexte budgétaire toujours contraint. D'affirmer avec force et conviction le positionnement incontestable de l'association comme acteur légitime de la politique publique du handicap tant au sein de notre Ministère de tutelle qu'en dehors. Ambition certes osée mais pleinement atteinte.

Vous sans qui rien n'est possible et pour qui l'APAHF œuvre au quotidien, vous avez été très nombreux à manifester votre attachement à l'association en ce 19 octobre 2017, magnifique moment de convivialité, d'émotion, de générosité, d'échange et de partage.



RAPPORT D'ACTIVITE

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises en 2017, les 28 mars, 3 juillet et 20 octobre 2017. En outre, les 27 mars et 4 juillet, une réunion du Bureau ainsi que des Groupes de travail relatifs à la sensibilisation dans les écoles et à l'organisation de la Journée d'étude anniversaire ont été organisés.

Les accompagnements APAHF :

L'association s'est à nouveau mobilisée pour vous durant toute cette année et dans des proportions encore nettement supérieures à celles de 2016.

Nature de l'aide	Recrutements / carrière / mutations / télétravail	Fiscalité / allocations	Retraite	Questions familiales	RQTH / dépendance	Discrimination	Divers
Secteur public MEF	25	1	9	35	23	4	78
Secteur public hors MEF	2		1	2	1	1	5
Secteur privé					1	1	7

Soit **196 demandes** répertoriées et traitées en 2017 (+14% par rapport à 2016). Sur ces 196 demandes (100%), **89%** émanent de fonctionnaires actifs ou retraités issus des **Ministères de l'Économie et des Finances**. **6%** des demandes sont recensées « hors MEF » et **5%** sont relatives à des sollicitations issues du **secteur privé**. Par ailleurs, la proportion des demandes concernant les **agents en situation de handicap** et les **parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap** est en 2017, respectivement de **55%** et **45 %**.

L'APAHF tient depuis toujours à préserver sa vocation universelle en portant les préoccupations des agents et des parents d'enfants en situation de handicap, tant au sein du Ministère qu'en dehors.

Les adhésions à l'APAHF :

Avec 309 adhérents³ à jour de leur cotisation (30€) au 31 décembre 2017, l'APAHF renoue avec une tendance haussière qui illustre tant la fidélité de nos soutiens, la confiance qu'inspire l'association que l'expression d'un besoin croissant d'entraide et de solidarité au sein de notre Ministère et en dehors. **Ce chiffre en progression de 16,2 % par rapport à 2016** dépasse en outre la barre symbolique des 300 adhérents pour la première fois depuis plus de trois ans.

L'APAHF n'a jamais fait de l'adhésion un préalable et conservera cette philosophie altruiste. Il convient cependant de préciser que l'association se bat aussi pour ses adhérents et qu'en période de restrictions budgétaires, les adhésions représentent un soutien précieux irremplaçable.

Les partenaires de l'APAHF en 2017 :

Afin de vous apporter un soutien effectif et constant dans la prise en charge et la résolution de vos difficultés, l'APAHF a cette année encore pu à nouveau compter sur l'appui sans faille des Directions Générales du Ministère (et notamment de la Direction des Ressources Humaines de la DGFIP) et sur le précieux concours des conseillers mutualistes, des assistantes sociales, des correspondants handicap locaux, des organisations syndicales et des associations partenaires de l'APAHF.

- Le Ministère et son Secrétariat Général :

L'association s'est d'abord attachée cette année encore à scrupuleusement respecter ses engagements à l'égard du Secrétariat Général afin de mieux garantir les marges de manœuvre de l'association à moyen terme. Ainsi, notre Convention de partenariat a-t-elle été reconduite par avenant en 2017, sans réduction supplémentaire de notre subvention.

L'APAHF a en outre été à nouveau invitée aux cérémonies des Vœux, tant à celle des Ministres (10 janvier 2017) qu'à celle de Monsieur le Secrétaire Général (26 janvier 2017). Marques de courtoisie républicaine qu'il convient de saluer ici comme le témoignage renouvelé d'un soutien de longue date de notre premier interlocuteur à une association atypique et dynamique comme la nôtre.

Le 27 juin 2017, Thierry PREVOSTEL et Sébastien HUMBERT ont par ailleurs participé à la première édition de **BERCY INNOV** '. L'occasion pour le Ministère de

³ Ce chiffre prend exclusivement en compte les personnes qui se sont acquittées d'une cotisation en 2017. A celui-ci doit s'ajouter le nombre de donateurs, bienfaiteurs et partenaires (également membres de l'APAHF) qui sans pour autant verser une cotisation annuelle, soutiennent financièrement l'association.

mettre en lumière toutes les Directions, tous les services et applications qui sont aujourd'hui technologiquement « en pointe » et font de Bercy un véritable incubateur d'innovations. L'occasion aussi pour notre Président, de constater et de souligner combien les marges de progrès en terme d'accessibilité de nos applications aux personnes handicapées visuelles, demeurent encore importantes.

- Les différentes Directions du Ministère :

En 2017, deux d'entre elles peuvent particulièrement être mises à l'honneur.

Nous entretenons toujours et depuis fort longtemps, d'excellentes relations avec la **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**, qui rappelons-le, finance la mise à disposition des Président(e)s de l'APAHF et accorde l'essentiel des autorisations d'absence puisque 80 % de nos Administrateurs et Délégués sont issus de ses rangs.

En outre, M. MAUBOUSSIN, Chef de Bureau à la DRH de la DGFIP, toujours à l'écoute de notre association, a convié Sébastien HUMBERT à intervenir lors de la **Journée Nationale de rencontre des Correspondants Locaux Handicap (CLH)** le 28 novembre 2017. Petit bémol quant aux retombées de cette très enrichissante journée d'échanges : pas un mot n'a été dit sur l'APAHF dans l'article restituant les temps forts de cette manifestation sur le site ULYSSE national ! L'APAHF insiste à nouveau sur la nécessité absolue de bénéficier du soutien constant et bienveillant des services communication du Ministère pour promouvoir efficacement son action. « Oubli » regrettable et dont les conséquences pour l'avenir sont à méditer.

Enfin, les très bonnes relations que nous entretenons également avec l'**Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)** se sont matérialisées cette année dans la rencontre de Jean-Claude CALIF (Administrateur de l'APAHF), Christian LAUVIGE (Délégué APAHF de Paris) et Sébastien HUMBERT avec M. Jean-Michel QUELLEC, responsable des Ressources Humaines à la DG INSEE. Ce rendez-vous s'est déroulé le 24 février 2017 et a donné lieu à de riches échanges relatifs aux problématiques qui concernent les agents en situation de handicap de la Direction. Il a également permis de présenter l'action de l'association. Merci à M. QUELLEC pour la qualité de son accueil et de son écoute lors de cette visite.

- Les Organisations Syndicales :

Tous les syndicats, tant au niveau local qu'à l'échelle du Ministère dans son ensemble, attachent une grande importance aux enjeux qui préoccupent notre association et qui s'articulent autour du handicap. Parce que les organisations syndicales ont une longue et solide expérience quant à la défense des intérêts professionnels des agents et parce que l'APAHF a une expertise effective irremplaçable dans le domaine du

handicap, cette année encore notre collaboration a été fructueuse.

Ainsi, début décembre 2017, la **Confédération Force Ouvrière (FO)** a à nouveau convié l'APAHF à sa Journée Nationale « **Travail et Handicap** ». L'occasion pour Sabine TITAUD (Secrétaire Générale de l'APAHF) et Françoise MOISSON (Déléguée de Paris) de dialoguer et d'échanger avec les participants tout en effectuant la promotion de l'action de l'association. Catherine LE DU (Déléguée APAHF du Finistère) a par ailleurs participé à l'Assemblée départementale de la **Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)**. Merci à elles.

- Les Mutuelles :

Depuis les origines de l'association, les mutuelles financières se tiennent aux côtés de l'APAHF afin de soutenir son action et d'agir avec elle en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elles comptent elles aussi parmi les incontournables partenaires de l'APAHF. Elles ont en commun avec notre belle association des valeurs de solidarité qui ont à nouveau été mises en avant durant toute l'année écoulée.

Au cours du premier semestre 2017 et sur tout le territoire, de nombreux Administrateurs et Délégués ont à nouveau participé aux Assemblées Départementales (ADA) **MGEFI / MASFIP**. Derrière un stand ou en tribune, la MGEFI et la MASFIP ont offert à l'APAHF un surcroît de visibilité très précieux afin de promouvoir son action.

Sébastien HUMBERT a par ailleurs à nouveau été invité à l'AG de la MGEFI (à Saint Étienne dans la Loire le 21 juin 2017) et à celle de la MASFIP (à Antibes Juan-les-Pins le 13 septembre 2017). L'occasion pour lui de faire de très belles rencontres et notamment celle avec Joël SOUVY, Président de l'Association Lyon chiens-guides.

Un grand merci à tous les acteurs ayant contribué à la réussite de ces manifestations en général et à Dominique COMBE, Serge BRICHET et Alexandre BASSAL en particulier.

- Les autres partenaires :

Les 31 mars et 1^{er} avril 2017, l'**Association des Travailleurs Handicapés de la Poste et Orange (ATHA)** a à nouveau convié Sébastien HUMBERT à son Assemblée Générale à Paris. Il a par ailleurs pu prendre la parole à cette occasion afin de présenter aux participants le projet de Fédération d'associations porté par Françoise FOURNIER (Présidente de l'ATHA) et par lui-même. Son intervention a également donné lieu à un article dans la revue de l'ATHA (Le Lien).

Le 21 avril 2017, le Président de l'APAHF a en outre été invité à assister à un Séminaire organisé par le **Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes** (CFHE) et qui avait pour thème « **la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées** » (CIDPH). Merci à Albert PREVOS, dynamique Président du CFHE, pour ce passionnant et riche débat, excellent préambule à notre Journée annuelle d'étude du 19 octobre 2017.

Enfin, le 8 septembre 2017, Sébastien HUMBERT a rencontré les chargés de clientèle de la **Société Générale** et de la **Banque Française Mutualiste** (BFM) afin de réactiver un partenariat autour de notre traditionnelle tombola. Dans cette perspective, en 2017 et en contrepartie d'une tribune élargie pour les campagnes de promotion de la BFM, nos généreux partenaires ont accepté de financer l'impression des carnets de tickets de tombola ainsi qu'un lot surprise de type « box ». Merci à nouveau à eux d'avoir permis que le produit de notre tombola 2017 soit une recette nette pour l'association.

Les actions marquantes de 2017:

- Notre participation au *Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)* :

Nous avons poursuivi en 2017 notre engagement aux côtés du GFPH dont l'APAHF est membre, notamment pour promouvoir le concept « d'accessibilité universelle » en tant facteur essentiel d'une Société véritablement inclusive.

Fort de la légitimité de notre association à intervenir dans le domaine du handicap et de l'important travail de formalisation revendicative effectué à l'occasion des campagnes électorales de 2017, l'APAHF a par ailleurs été conviée à participer à une conférence-débat. Cette réunion publique d'information a été organisée par l'Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs (ANPIHM), elle-même membre du GFPH.

Cette manifestation s'est déroulée le 11 février 2017 en présence de MM. Jean-Luc MELENCHON (candidat France insoumise à l'élection présidentielle) et Pierre DENIZIOT (Conseiller régional d'Ile-de-France et conseiller en charge du handicap auprès de M. François FILLON, candidat Les Républicains à la magistrature suprême). Sabine TITAUD et Sébastien HUMBERT ont ainsi assisté à cette passionnante journée où on a enfin parlé de handicap. On regrettera seulement que les autres candidats n'aient pas estimé nécessaire d'être présents ou représentés à cette occasion... .

Enfin, en septembre 2017, l'APAHF a fait son retour au **Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)**. Depuis cette date, Sébastien HUMBERT, Président de l'association et Secrétaire Général du GFPH représente le Groupement au sein de la Commission Emploi du CNCPH. Ce retour marque incontestablement un repositionnement stratégique de notre association et lui offre une capacité d'expertise supplémentaire.

- Notre rencontre avec les candidats aux élections présidentielle et législatives :

Sabine TITAUD, Dany LEMOINE, Thierry PREVOSTEL et Sébastien HUMBERT ont ainsi pu rencontrer l'équipe des candidats FILLON et MACRON. Ils ont été reçus par M. Pierre DENIZIOT (Conseiller régional d'Ile-de-France et conseiller en charge du handicap auprès de M. François FILLON) le 30 mars 2017. Ce fut également le cas auprès de Mme Marie-Sophie DESAULLE (Conseillère handicap de M. Emmanuel MACRON), le 12 avril 2017.

De même, le 29 mai 2017, Sébastien HUMBERT a pris l'initiative de rencontrer M. Olivier VERAN (Candidat LREM aux élections législatives dans la 1^{ère} circonscription de l'Isère, neurologue et conseiller santé du candidat MACRON).

- Notre participation au Cross de Bercy :

Le 8 juin 2017 à Vincennes s'est déroulé le traditionnel Cross de Bercy. Cette grande manifestation sportive a eu lieu cette année encore dans une atmosphère des plus joyeuses. Félicitations **aux organisateurs du CSMF** et un grand merci à Christelle LOUISON (Déléguée du 94) et Jean-Claude CALIF (Administrateur de Paris) pour avoir représenté l'APAHF à cette occasion.

- Notre Assemblée Générale le 3 juillet 2017 :

Dans une atmosphère chaleureuse, notre Assemblée Générale (AG) s'est tenue cette année dans un contexte apaisé (aucun changement de salle de dernière minute, pas de problèmes de transports...). Lieu d'échange habituellement incontournable avec les Administrateurs et Délégués départementaux de l'APAHF, l'AG 2017 a également permis de souligner à plusieurs reprises les remarquables efforts collectifs consentis par chacun d'entre nous pour considérablement réduire le déficit de l'association sans pour autant jamais nuire à son rayonnement ou à son action.

- L'intervention de l'APAHF en région :

La volonté de solidifier progressivement et régulièrement les fondements de l'APAHF afin d'en assurer la pérennité permet désormais de travailler au renforcement d'un des atouts majeurs d'une association nationale comme la nôtre : son réseau local. En 2017, davantage encore que les années précédentes, il convient donc de saluer la forte mobilisation de l'ensemble des Administrateurs en région et des Délégués dans leurs départements respectifs.

Comme chaque année, nous sommes d'abord impliqués dans l'aide, le soutien et l'écoute aux agents en situation de handicap et aux parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap, notamment et lorsque cela s'avère nécessaire, en leur rendant visite. Nous sommes également intervenus devant les nouvelles promotions de stagiaires afin de les sensibiliser aux questions relatives au handicap. Nous nous sommes ainsi rendus à l'ENFIP à Noisiel, à Noisy-le-Grand, à Lyon mais également à Clermont-Ferrand. Nous avons en outre participé à l'accueil des nouveaux agents organisé à partir de la rentrée de septembre 2017 par toutes les Directions locales.

D'autres actions de sensibilisation et de promotion menées au niveau local en 2017 doivent être ici saluées : participation à l'opération **Handifférence** (31), organisation d'une galette des rois pour les adhérents (72), présentation de l'association en Directions (29, 43, 53), mise à jour des sites ULYSSE locaux (29,38...), **participation à l'opération Petits déjeuners Trisomie 21** (63), actions de sensibilisation (38, 63...).

Enfin, dans le prolongement du **Challenge Norm'Handi sans Frontières 2016** que le Rapport de Gestion relatait l'an passé et dont l'APAHF fut l'heureux partenaire, Christophe TOUREAU (Administrateur et Délégué de l'Orne) et Jean-Pierre CHEYMOL (Délégué de l'Orne également) ont été invités à la soirée de restitution de ce magnifique exploit sportif. Cette sympathique manifestation s'est déroulée le 9 mars 2017 à l'initiative de la Commission départementale « Sport et Handicap » de l'Eure.

Le nombre de personnes résolument investies au sein de notre belle association est tel qu'un rapport entier n'y suffirait pas s'il fallait toutes les citer mais pour clore cette rubrique relative à l'implication des bénévoles sur tout le territoire national en 2017, il paraît naturel d'adresser des remerciements particuliers à :

- Dany LEMOINE (Vice-Président et Administrateur de la Meurthe-et-Moselle) pour son remarquable travail de mise à jour du site Internet de l'APAHF ;
- Paul LOUCHE et David AMACHANTOUX (Délégués de Haute-Loire) qui par leur énergie et leur implication, ont permis « le départ en fanfare » de la toute

récente Délégation APAHF 43 ;

- Françoise MOISSON (Déléguée APAHF de Paris) pour son admirable travail au profit de l'association et relatif aux implications des décisions du Défenseur des Droits sur la mise en conformité et en accessibilité des applications informatiques de notre Ministère pour les agents déficients visuels. Elle a en 2017 porté l'expertise de l'APAHF en la matière, jusque dans les instances paritaires de concertation en Centrale.
- Michèle DOUCHET (adhérente du Rhône) pour son énergie et son dynamisme quant au reformatage de la maquette de notre revue **L'APAHF EN ACTION**.

- Notre journée nationale d'étude du 19 octobre 2017 qui marquait les 30 ans de l'APAHF et avait pour thème « Europe et Handicap »

La thématique de notre journée d'étude 2017 a tenu toutes ses promesses et même dépassé nos espérances. Elle a été unanimement saluée par la centaine de participants comme étant « de haut niveau », très intéressante, interactive et conviviale.

En outre, les intervenants ont à nouveau été difficiles à réunir cette année mais ils ont encore admirablement su animer nos deux tables rondes autour de Yann ECHINARD, notre modérateur de très grand talent. **L'APAHF tient à renouveler ses remerciements appuyés à l'ensemble de ses prestigieux invités pour avoir accepté de participer à cette magnifique, passionnante et si émouvante journée.** Elle s'articulait autour de trois temps forts : les débats en eux-mêmes, la cérémonie de commémoration des 30 ans et le Dîner anniversaire offert aux participants.

Enfin, il convient de remercier également tous les acteurs parties prenantes à l'organisation de cette si belle journée et notamment les Administrateurs membres du Bureau, Serge BRICHET (Président de la MGEFI), Marc TAMISIER, Guy ESNAULT et leurs collaborateurs respectifs, le personnel de **L'ESAT Le Colibri** (pour la réalisation parfaite du buffet servi lors du déjeuner) ainsi que Maxime JACOB et l'ensemble du personnel du restaurant Le Balcon de la Philharmonie de Paris (pour le succulent Dîner anniversaire servi à nos heureux convives).

- La participation de l'APAHF au Forum européen des personnes handicapées :

Comme chaque année, les 4 et 5 décembre 2017, l'APAHF a été conviée à participer au **Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH)** à Bruxelles.

Cette année, l'invitation avait une saveur particulière puisqu'elle émanait directement de Mme Emmanuelle GRANGE (Chef d'Unité à la Direction Générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Inclusion à la Commission Européenne), qui a beaucoup regretté de ne pas avoir finalement pu participer à notre Journée d'étude

anniversaire. Les débats se sont articulés autour du thème de la citoyenneté européenne. Que signifie être citoyen européen lorsqu'on est en situation de handicap ? Qu'est-ce qui fait aujourd'hui de cette citoyenneté une réalité accessible à tous ? Belle opportunité là-encore pour Thierry PREVOSTEL et Sébastien HUMBERT de multiplier les contacts enrichissants.

À noter que c'est **la ville de Lyon** qui fut cette année distinguée pour son action en faveur des personnes en situation de handicap. La capitale des Gaules a ainsi reçu **le 1^{er} prix au trophée européen de la ville accessible 2017**.

Autre grand moment lorsque le 6 décembre 2017, Sébastien HUMBERT a été convié à siéger au Parlement Européen parmi les membres de la Délégation française invitée à **la 4^{ème} session du Parlement Européen des Personnes Handicapées**, toujours à Bruxelles. Grandiose moment de fraternité et de dialogue entre les nations, largement permis grâce au précieux concours de Jean-Luc SIMON, responsable Europe à l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées.

- Le déménagement du Siège de l'association :

Déménagement qui a été préparé et anticipé dans des conditions difficiles voire chaotiques mais qui s'est finalement bien effectué grâce à la mobilisation d'Isabelle JOFFRE, de M. JEGOUIC du Secrétariat Général et de Sébastien HUMBERT. Un très grand merci à Sabine TITAUD, Thierry PREVOSTEL, Guy ESNAULT et Philippe PERRICHON pour leur aide précieuse et sans qui notre réinstallation n'aurait pas été aussi rapide.

Ainsi, le Siège de l'APAHF demeure à Bercy Village (Paris 12^{ème}), toujours dans le bâtiment Atrium mais est passé depuis le 4 décembre 2017, du 6^{ème} au 1^{er} étage.

- Le tirage de notre traditionnelle Tombola :

Ce moment fort de notre agenda associatif avait lieu cette année le 14 décembre 2017 au Siège parisien de l'APAHF. Cette manifestation conviviale s'est déroulée en présence de plusieurs Administrateurs et Délégués d'Ile-de-France. Le tirage a été effectué par Philippe PERRICHON, Administrateur et Délégué APAHF du Val d'Oise. Fort de la très grande générosité de nos donateurs et des participants ainsi que de la mobilisation exceptionnelle de tous, l'édition 2017 de la Tombola a battu tous les records. Félicitations aux heureux gagnants !



RAPPORT FINANCIER

Après deux années déficitaires, l'exercice 2017 redevient équilibré avec un résultat positif de 5 257,11€.

Rappelons que ce résultat était de -15 175,26 € en 2015 et de -1 287,38 € en 2016.

La prise de conscience et l'investissement de chacun de nos Administrateurs, de nos Délégués mais également de l'ensemble de nos adhérents et de nos généreux donateurs expliquent incontestablement un tel redressement.

Au niveau de nos recettes :

Le montant des produits perçus en 2017 s'élève à 128 383,60 €. Il était de 119 931,53 € en 2016 (+8,17%)

- Les adhésions et les dons :

Nous enregistrons sur cet exercice une augmentation significative de nos adhésions de 14,05% en valeur et une hausse sans précédent des dons de 74,72%.

Ce spectaculaire « bond » des dons doit cependant être relativisé. En effet, nous avons bénéficié en 2017 de la dissolution de l'association « Vie et partage » avec un versement à notre profit de la somme de 2 218,05 €. Nous devons également prendre en compte les dons indirects pour un montant de 814,76 €.

De manière générale et toujours dans un contexte budgétaire contraint, il est indispensable de souligner à nouveau que les adhésions et les dons constituent une ressource essentielle permettant à l'APAHF de garantir ses moyens d'action.

Sans pour autant remettre en cause le caractère universel du soutien qu'elle apporte, le nombre d'adhérents demeure l'épine dorsale d'une association comme la nôtre et qu'il convient de renforcer tant celui-ci reste un gage de notre indépendance.

Il convient enfin de rappeler que notre association est reconnue d'intérêt général. A ce titre, son adhésion ouvre droit à réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de la cotisation. Autrement dit, la cotisation de 30 € ne coûte en réalité que 10,20 € à nos adhérents.

- La tombola :

La tombola est un vecteur sûr de promotion de l'association dans nos services. Cette année encore, avec l'implication de tous, elle a assuré un produit en augmentation de 22.85 % (3 415,50 € en 2016 et 4196,00 € en 2017).

- Les remboursements de frais de taxi de notre Président :

La Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées du Ministère (CRIPH) a formalisé par une Convention signée le 13 juin 2017, la prise en charge des frais de taxi engagés par notre Président lors de ses déplacements parisiens. Pour 2017, le montant pris en charge s'élève à 1 610,80 €.

- Nos partenaires:

Il convient de remercier à nouveau ici très chaleureusement la **MGEFI**, la **MASFIP**, **VACANCIEL**, l'**EPAF**, l'**AMF**, l'**Association Solidarité Imprimerie Nationale**, la **Banque Française Mutualiste** et la **Société Générale** ainsi qu' **EASY MOUV'** pour leur fidèle et généreux soutien.

Dans un contexte économique toujours aussi délicat, nos donateurs doivent à nouveau être remerciés pour leur fidélité et leur appui constant et sans faille.

Au niveau de nos charges:

Avec l'anniversaire des 30 ans de l'association nous aurions pu craindre une augmentation substantielle des charges de fonctionnement mais c'était sans compter l'application collective scrupuleuse d'une stricte politique de réduction des dépenses et de recherche de ressources nouvelles, réaffirmée en 2017 et qui porte visiblement ses fruits.

Les charges sur l'exercice 2017 sont de 124 820,73€ soit en augmentation contenue de 2,70% par rapport à 2016 (121 543,57 €).

Budget prévisionnel 2017 et budget réalisé 2017:

COMPTE	NATURE DE LA CHARGE	Réalisé 2017	Prev 2017	COMPTE	NATURE DES PRODUITS	Réalisé 2017	Prev 2017
	ACHATS ET CHARGES EXTERNES				PRODUCTION VENDUE		
60614000	Frais de carburants	0,00 €	0,00 €	70615000	Tombola	4 196,00 €	3 500,00 €
60630000	Fournitures - Diverses	0,00 €	0,00 €	70615000	Participations adhérents	580,00 €	600,00 €
60640000	Fournitures - Administratives	852,14 €	310,00 €		SUBVENTIONS		
60660000	Fournitures alimentaires divers	57,00 €	40,00 €	74110000	Fonctionnement	23 000,00 €	23 000,00 €
60660000	Location immobilier	0,00 €	0,00 €	74120000	SG RH1D	0,00 €	0,00 €
61351000	Location - Machine vocale	948,00 €	950,00 €	74130000	DGFIP MAD	74 732,04 €	73 500,00 €
61352000	Location véhicule	0,00 €	0,00 €		AUTRES PRODUITS		
61353000	Location mobilier	0,00 €	0,00 €	75600000	Cotisations	8 850,00 €	8 000,00 €
61560000	Maintenances diverses	112,61 €	114,00 €	75815000	Produits de gestion courante	19,00 €	0,00 €
61560000	Assurances - diverses	312,93 €	310,00 €	75815000	Produit différence factures	0,00 €	0,00 €
61810000	Documentation – Générale et mise accessibilité	213,00 €	0,00 €	75820000	Dons	7 778,76 €	3 500,00 €
62140000	Personne MAD	74 459,97 €	73 700,00 €	75830000	Remboursement frais taxi	1 610,80 €	1 120,00 €
62260000	Honoraires Expert comptable	4 100,00 €	3 600,00 €	75882000	Part mutuelle MASFIP	4 000,00 €	4 000,00 €
62260100	Honoraires autres intervenants (LSF, Vélotypie,...)	4 585,00 €	4 800,00 €	75883000	Part banque BFM	0,00 €	0,00 €
62260200	Honoraires Commissaire aux comptes	3 426,18 €	3 100,00 €	75881000	Sponsoring Easy'mouv	300,00 €	300,00 €
62270000	Frais d'actes	0,00 €	0,00 €	75884000	Part assurance AMF	2 000,00 €	2 000,00 €
62314000	Colloques et forums	0,00 €	0,00 €	75882000	Part Douanes	0,00 €	1 000,00 €
62330000	Frais d'organisation AG et journée d'étude(accessibilité)	0,00 €	0,00 €	75885000	Part GFPH rbt frais	317,00 €	0,00 €
62341000	Cadeaux civilités	112,16 €	100,00 €	75886000	Part Solidarite Imp Nationale	1 000,00 €	1 000,00 €
62360000	Reprographie et Impression journal	270,00 €	250,00 €	76810000	Produit financier Livret BFM	0,00 €	0,00 €
62380000	Aides partenariat à l'handicap	0,00 €	0,00 €	76811000	Produit financier Livret A	173,35 €	310,00 €
62511000	Transport en commun - National/abonnement	0,00 €	0,00 €	77181000	Remboursement fraude bancaire	0,00 €	0,00 €
62512000	Transport en commun - National/Billet	9 065,96 €	10 000,00 €	77200000	Produits exercice antérieur	1 520,89 €	0,00 €
62512200	Transport en commun outre mer avion	4 200,54 €	4 500,00 €				
62513000	Transport en commun - Local/Billet	384,60 €	500,00 €				
62514000	Transport divers - Local/Taxi	2 884,71 €	2 500,00 €				
62515000	Frais de véhicule - Péage	0,00 €	0,00 €				
62516000	Frais de véhicule - Parking	12,50 €	150,00 €				
62517000	Frais de véhicule - Indemnités kilométriques	282,89 €	250,00 €				
62521000	Frais d'hôtel - Avec convention	0,00 €	0,00 €				
62522000	Frais d'hôtel - Sans convention	9 181,95 €	9 000,00 €				
62531000	Frais restauration - Administratif - Midi	0,00 €	500,00 €				
62532000	Frais restauration - Divers - Midi	2 919,70 €	2 400,00 €				
62534000	Frais restauration - Divers - Soir	5 179,45 €	2 500,00 €				
62535000	Frais de restauration- petits déjeuners	0,00 €	20,00 €				
62610000	Frais postaux	510,32 €	650,00 €				
62621000	Frais téléphonie - Portable	180,00 €	210,00 €				
62624000	Frais téléphonie - Internet	0,00 €	0,00 €				
62780000	Autres frais bancaires - SG	327,12 €	300,00 €				
62810000	Cotisations - Diverses	200,00 €	200,00 €				
68112000	Amortissement – Immobilisations corporelles	0,00 €	80,00 €				
65810000	Charges de gestion courante	0,00 €	20,00 €				
65820000	Gel budgétaire 8% subvention MINEFI	0,00 €	339,25 €				
65881000	Aides financières et marques de sympathie- Adherents	0,00 €	236,75 €				
	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
67100000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €				
67181000	Fraude bancaire	0,00 €	0,00 €				
67200000	Charges exercice antérieur	0,00 €	0,00 €				
	IMPOTS SUR BENEFICES						
69500000	impôts sur revenus patrimoniale	42,00 €	200,00 €				
TOTAL		124 820,73 €	121 830,00 €	TOTAL		130 077,84 €	121 830,00 €

	Réalisé 2017	Prev 2017
RESULTATS SUR EXERCICES	5 257,11 €	0,00 €

Budget prévisionnel 2018 et budget réalisé 2017:

COMPTE	NATURE DE LA CHARGE	Prev 2018	Réalisé 2017	Evolution Prev 2018 réalisé 2017	COMPTE	NATURE DES PRODUITS	Prev 2018	Réalisé 2017	Evolution Prev 2018 réalisé 2017
	ACHATS ET CHARGES EXTERNES					PRODUCTION VENDUE			
60614000	Frais de carburants	0,00 €	0,00 €	0,00	70615000	Tombola	4 500,00 €	4 196,00 €	304,00
60630000	Fournitures - Diverses	0,00 €	0,00 €	0,00	70615000	Participations adhérents	600,00 €	580,00 €	20,00
60640000	Fournitures - Administratives	310,00 €	852,14 €	-542,14		SUBVENTIONS			
60660000	Fournitures alimentaires divers	60,00 €	57,00 €	3,00	74110000	Fonctionnement	23 000,00 €	23 000,00 €	0,00
60660000	Location immobilier	0,00 €	0,00 €	0,00	74120000	SG RH1D	0,00 €	0,00 €	0,00
61351000	Location - Machine vocale	950,00 €	948,00 €	2,00	74130000	DGFIP MAD	75 000,00 €	74 732,04 €	267,96
61352000	Location v éhicule	0,00 €	0,00 €	0,00		AUTRES PRODUITS			
61353000	Location mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00	75600000	Cotisations	9 600,00 €	8 850,00 €	750,00
61560000	Maintenances diverses	114,00 €	112,61 €	1,39	75815000	Produits de gestion courante	20,00 €	19,00 €	1,00
61560000	Assurances - diverses	315,00 €	312,93 €	2,07	75815000	Produit différence factures	0,00 €	0,00 €	0,00
61810000	Documentation – Générale et mise accessibilité	213,00 €	213,00 €	0,00	75820000	Dons	3 500,00 €	7 778,76 €	-4278,76
62140000	Personne MAD	75 000,00 €	74 459,97 €	540,03	75830000	Remboursement frais taxi	1 700,00 €	1 610,89 €	89,20
62260000	Honoraires Expert comptable	3 100,00 €	4 100,00 €	-1000,00	75882000	Part mutuelle MASFIP	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00
62260100	Honoraires autres intervenants (LSF, Véloty pie,...)	4 600,00 €	4 585,00 €	15,00	75883000	Part banque BFM	230,00 €	0,00 €	230,00
62260200	Honoraires CAC	3 500,00 €	3 426,18 €	73,82	75881000	Sponsoring Easy'mouv	300,00 €	300,00 €	0,00
62270000	Frais d'actes	0,00 €	0,00 €	0,00	75884000	Part assurance AMF	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00
62314000	Colloques et forums	0,00 €	0,00 €	0,00	75882000	Part Douanes	0,00 €	0,00 €	0,00
62330000	Frais d'organisation AG et journée d'étude(accessibilité)	0,00 €	0,00 €	0,00	75885000	Part GFPH rbt frais	400,00 €	317,00 €	83,00
62341000	Cadeaux civilités	120,00 €	112,16 €	7,84	75886000	Part Solidarité Imp Nationale	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00
62360000	Impression journal	280,00 €	270,00 €	10,00	76810000	Produit financier Livret BFM	0,00 €	0,00 €	0,00
62380000	Aides partenariat à l'handicap	0,00 €	0,00 €	0,00	76811000	Produit financier Livret A	175,00 €	173,35 €	1,65
62511000	Transport en commun - National/abonnement	0,00 €	0,00 €	0,00	77181000	Remboursement fraude bancaire	0,00 €	0,00 €	0,00
62512000	Transport en commun - National/Billet	9 000,00 €	9 065,96 €	-65,96	77200000	Produits exercice antérieur	0,00 €	1 520,89 €	-1 520,89 €
62512200	Transport en commun outre mer avion	4 200,00 €	4 200,54 €	-0,54					
62513000	Transport en commun - Local/Billet	400,00 €	384,60 €	15,40					
62514000	Transport divers - Local/Taxi	2 900,00 €	2 884,71 €	15,29					
62515000	Frais de v éhicule - Péage	0,00 €	0,00 €	0,00					
62516000	Frais de v éhicule - Parking	30,00 €	12,50 €	17,50					
62517000	Frais de v éhicule - Indemnités kilométriques	250,00 €	282,89 €	-32,89					
62521000	Frais d'hôtel - Avec convention	0,00 €	0,00 €	0,00					
62522000	Frais d'hôtel - Sans convention	9 000,00 €	9 181,95 €	-181,95					
62531000	Frais restauration - Administratif - Midi	0,00 €	0,00 €	0,00					
62532000	Frais restauration - Divers - Midi	3 000,00 €	2 919,70 €	80,30					
62534000	Frais restauration - Divers - Soir	1 200,00 €	5 179,45 €	-3979,45					
62535000	Frais de restauration- petits déjeuners	0,00 €	0,00 €	0,00					
62610000	Frais postaux	600,00 €	510,32 €	89,68					
62621000	Frais téléphonie - Portable	180,00 €	180,00 €	0,00					
62624000	Frais téléphonie - Internet	0,00 €	0,00 €	0,00					
62780000	Autres frais bancaires - SG	330,00 €	327,12 €	2,88					
62810000	Cotisations - Diverses	200,00 €	200,00 €	0,00					
68112000	Amortissement – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00					
65810000	Charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00					
65820000	Actions sensibilisation accompagnement	6 128,00 €	0,00 €	6128,00					
65881000	Aides financières et marques de sympathie- Adhérents	0,00 €	0,00 €	0,00					
	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67100000	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00					
67181000	Fraude bancaire	0,00 €	0,00 €	0,00					
67200000	Charges exercice antérieur	0,00 €	0,00 €	0,00					
	IMPOTS SUR BENEFICES								
69500000	impôts sur revenus patrimoine	45,00 €	42,00 €	3,00					
TOTAL		126 025,00 €	124 620,73 €	1 204,27 €	TOTAL		126 025,00 €	130 077,84 €	-4 052,84 €

	Prev 2018	Réalisé 2017
RESULTATS SUR EXERCICES	0,00 €	5 257,11 €

Les objectifs tenus en 2017 ...

- Un nombre d'adhérents en augmentation de 16,2% en 2017 par rapport à 2016.
- Une rigueur budgétaire qui a porté ses fruits en passant d'un résultat de l'exercice encore légèrement déficitaire en 2016 (-1 287, 38 €) à un résultat de nouveau excédentaire en 2018 (5 257, 11 €). Bel effort collectif, gage d'une latitude d'action restaurée par rapport à 2015.
- Des partenariats repensés et dont les recettes sont affectées au financement d'actions spécifiques. Ainsi, en 2017, le partenariat avec la Banque Française Mutualiste (BFM) a permis de financer intégralement l'organisation de la Tombola. Celui avec la MGEFI a également permis de vous offrir un inoubliable dîner anniversaire des 30 ans.
- Des demandes d'aide et de soutien en constante augmentation auxquelles l'APAHF a su cette année encore répondre.
- Une communication toujours aussi transparente et volontariste qui ne laisse personne « au bord du chemin » (Journal, site Internet, contacts et échanges dématérialisés...).

... permettent de définir un projet associatif 2018 ...

Toujours fondé sur l'existant

- Confirmer les bons résultats 2017 en 2018.
- Maintenir haut notre niveau d'exigence, de qualité et de cohérence à l'égard de toutes celles et tous ceux qui nous sollicitent ou avec lesquels nous travaillons ou collaborons (toutes les personnes concernées directement ou indirectement par une situation de handicap, adhérents et bienfaiteurs). Il en va de même pour nos partenaires, au premier rang desquels notre Ministère. Le Secrétariat Général a d'ailleurs clairement exprimé le souhait d'associer durablement l'APAHF aux actions menées et qui sont en lien avec le handicap. Ainsi, le 26 avril 2018, l'APAHF espère contribuer à la réussite de l'opération DUODAY au sein de notre Ministère. De même, la redynamisation du partenariat avec l'ATSCAF début 2018 doit offrir de belles perspectives de collaboration entre nos deux associations, tout au long de cette année et au-delà.
- Continuer à recruter, accompagner et responsabiliser celles et ceux qui parmi nos adhérents souhaitent s'investir davantage au sein de l'association.
- Insister à nouveau sur la nécessité de décomplexer la recherche et la fidélisation d'adhérents.

Tourné aussi vers l'extérieur

- Le travail entrepris en 2017 et relatif à la sensibilisation aux situations de handicap dans les écoles autres que celles seulement financières (mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'outils pédagogiques) va se poursuivre en 2018.
- Recréer les bases d'un groupement d'associations comparables à la nôtre dans le secteur public en fondant notre partenariat sur un modèle fédéral où chaque entité conserve néanmoins son indépendance et ses spécificités. Cette évolution paraît inéluctable et se veut similaire à la logique qui pousse nos partenaires mutualistes et syndicaux à se regrouper. Elle va dans le sens de l'Histoire. Pas un seul mot n'a été retiré de cette déclaration par rapport à celle contenue dans le projet associatif 2017 et pourtant des réticences se font sentir chez certains de nos partenaires associatifs. Il convient de s'attacher à les lever en 2018 avant et afin de pouvoir avancer vers une Fédération pérenne, élargie et efficace.
- Continuer à faire parler du handicap, chaque jour et partout où cela nous est possible. Le second semestre 2018 sera l'occasion pour l'APAHF d'affirmer encore davantage son rôle d'acteur engagé en tant qu'association citoyenne reconnue et respectée. En effet, la question du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, les conséquences de la loi ELAN (relative au logement) pour ces personnes ou les dysfonctionnements des MDPH ne sont que quelques exemples de sujets qu'il convient d'aborder sereinement mais très concrètement avec celles et ceux qui exercent aujourd'hui des responsabilités politiques. Bref, tenter de mettre enfin en application la fameuse devise du Forum Européen des Personnes Handicapées : « **Rien sur nous sans nous !** ».

Les maître-mots de ce projet associatif 2018 restent encore et toujours pragmatisme, ambition, optimisme, confiance, collaboration mais d'abord et avant tout **solidarité**. Sa réussite repose une fois encore sur l'investissement et la générosité de chacun d'entre vous.

Paris, le 21 juin 2018.

Rapport de Gestion 2017 de l'APAHF, adopté en Assemblée Générale à l'unanimité des participants présents et représentés.